



Lille, le 15 février 2017

Communiqué de presse

BILAN 2016 ET ORIENTATIONS 2017 DE L'ADEME HAUTS-DE-FRANCE : DES PROJETS D'ENVERGURE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE



Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, a présidé le 7 février le Comité régional d'orientation (CRO) de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) afin de coordonner les actions de l'agence avec l'ensemble des services de l'État et des collectivités.

L'ADEME participe pleinement à la dynamique de la Troisième révolution industrielle (TRI) en accompagnant les projets et en mobilisant les acteurs pour répondre aux défis du réchauffement climatique, de l'épuisement des ressources énergétiques et matières premières ainsi que de la création d'emplois. Le bilan de l'activité 2016 et les perspectives pour l'année 2017, exposés par Hervé Pignon, directeur régional de l'ADEME Hauts-de-France, confirment son objectif d'amplification de la transition énergétique et écologique (TEE).

Bilan de l'activité 2016

En 2016, l'ADEME a soutenu 408 dossiers à hauteur de 66 millions d'euros d'aides, incluant les crédits mobilisés dans le cadre du contrat de plan Etat-région.

- 26 « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » (20 millions d'euros) ;
- 15 territoires « Zéro déchet, zéro gaspillage » (2,2 millions d'euros) ;
- 4 plate-formes territoriales de la rénovation énergétique désormais opérationnelles et deux autres en préfiguration ;
- 4 unités de méthanisation (1 million d'euro) ;
- 9 entreprises (2,3 millions d'euros) dans le cadre de l'appel à projet « Objectif Recyclage PLASTiques » (ORPLAST) visant à soutenir financièrement l'augmentation des volumes de matière première recyclée consommés ;
- la production de chaleur renouvelable (biomasse, géothermie, solaire thermique, méthanisation...), grâce à un fonds destiné aux collectivités et aux entreprises (18 projets pour 8,6 millions d'euros d'aides) ;
- la production et la consommation responsables à travers les 11 programmes locaux de prévention pour aider les collectivités à limiter la production de déchets et diminuer leurs coûts de gestion ;
- la recherche et le développement (R&D), à travers le programme d'investissements d'avenir (PIA), avec six projets ancrés dans la région et un soutien financier de 12 millions d'euros sur les thèmes véhicules du futur, énergies renouvelables, chimie verte et valorisation matière ;
- 33 opérations sur 19 sites pollués à responsables défaillants (3,9 millions d'aides).

Globalement, l'ensemble des actions de l'ADEME a contribué à :

- mettre en place une stratégie déchets et économie circulaire couvrant 65 % de la population (1,6 million de ménages) ;
- faire produire 1 487 GWh/an par les installations du Fonds chaleur soit environ 127 000 équivalents logements chauffés ;
- mobiliser 347 entreprises dans des démarches de mobilité durable ;
- générer 211,4 millions d'euros d'investissements en Hauts-de-France permettant ainsi de maintenir plus de 2 000 emplois en 2016.

Par ailleurs, l'ADEME participe très activement au **suivi de la troisième révolution industrielle (REV3)** copilotée par le conseil régional et la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la région Hauts-de-France.

Elle soutient les **contrats d'objectifs territoriaux pour l'accélération de la troisième révolution Industrielle (COTRI)** permettant d'articuler les différentes démarches menées par les territoires tels les schémas de cohérence territoriale (SCOT), les plans climat, les démarches « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », les programmes « Territoire zéro déchet zéro gaspillage », les contrats d'objectifs énergies renouvelables (EnR) ou la plate-forme territoriale de réhabilitation énergétique de l'habitat. En 2016, le préfet, le président de l'ADEME et le président du conseil régional ont co-signé trois COTRI avec les territoires du Pays du Boulonnais, de la Communauté de Commune de la Picardie Verte (CCPV) et de la Métropole Européenne de Lille (MEL) s'ajoutant aux six signés en 2015.

L'année 2016 a également été marquée par le fonctionnement d'une direction régionale ADEME fusionnée. **La nouvelle équipe est maintenant opérationnelle sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France** pour accompagner tous les acteurs dans la transition énergétique, sociale et écologique. Elle est organisée autour de 6 pôles :

- Recherche et développement ;
- Observatoires, évaluation et capitalisation ;
- Communication, citoyenneté et rénovation énergétique de l'habitat ;
- Transition énergétique ;
- Économie circulaire ;
- Territoires et prospective.

Orientations pour 2017

L'ADEME continue son déploiement en 2017 axé sur **l'amplification de la transition énergétique et écologique avec le même effort budgétaire.**

Ce déploiement repose sur les priorités suivantes :

- la traduction de l'intégralité des orientations nationales ;
- l'amplification de la TEE et de la TRI, y compris via la création d'un nouveau dispositif fonds régional d'amplification de la troisième révolution industrielle (FRATRI) en partenariat avec le conseil régional ;
- la montée en compétence et en responsabilité des collectivités et la mise en œuvre de démarches territoriales intégrées et ambitieuses via les COTRI ;
- le branchement avec les acteurs économiques et financiers via le développement de nouveaux instruments financiers (NIF) ;
- l'économie circulaire et l'« alimentation durable » ;
- la R&D et les investissements d'avenir ;
- l'évaluation, la capitalisation et la valorisation des opérations.

Contact :

Service communication de l'ADEME :
patrick.alfano@ademe.fr
Tél : 06 87 77 16 95